

M. Joyal a aussi visité un certain nombre de réalisations confiées à des entreprises canadiennes, y compris un projet de formation de mécaniciens et d'opérateurs et de fourniture d'équipements routiers ainsi qu'un parc de locomotives fabriquées au Canada. A la fin de son séjour, l'honorable Serge Joyal devait visiter la ville de Foumban.

Les présidents des deux délégations ont procédé à un examen global des relations bilatérales entre le Canada et le Cameroun et ont dressé le bilan de la coopération au développement et de leurs échanges commerciaux et culturels depuis la réunion inter-gouvernementale de juillet 1979.

Les présidents ont noté avec satisfaction l'accroissement de la coopération entre les deux pays, qui se déroule dans un esprit de compréhension mutuelle et d'amitié. Ils ont constaté leur volonté commune de préciser davantage les objectifs de coopération au développement économique et culturel dans l'optique du Ve Plan quinquennal du Cameroun et les intérêts et priorités canadiens afin de réaliser des progrès encore plus substantiels dans l'intérêt mutuel des deux parties.

La partie canadienne a fait un exposé sur la programmation de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des mécanismes et organismes d'exécution et du partage des activités de l'ACDI dans les secteurs qui correspondent aux besoins et à la planification du gouvernement camerounais. Les axes principaux de l'intervention de l'ACDI sont les secteurs du développement rural, des ressources humaines et de l'aide-programme, y inclus une ligne de crédit au développement.

De son côté, la partie camerounaise a exposé les grandes lignes du Ve Plan quinquennal, la stratégie camerounaise et l'identification des secteurs et projets dans lesquels elle souhaite voir une intervention canadienne. Suite à des discussions, les deux parties se sont mises d'accord sur les secteurs d'intervention et les projets prioritaires qui feront l'objet d'études et de planification afin de réaliser ces programmes de coopération au développement.

Dans les discussions portant sur les échanges commerciaux, après avoir noté le bilan jusqu'à date, les deux parties ont fait un exposé de leurs intérêts prioritaires et les moyens d'accroître ces échanges. A cet égard, les délégations ont évoqué un projet d'accord de double imposition, une ligne de crédit de la Société pour l'expansion des exportations et le cadre juridique de leurs échanges. Les discussions vont se poursuivre sur ces questions afin de les compléter dans un proche avenir.